



Une soirée organisée par l'intersyndicale CGT – FO – FSU - Solidaires

MERCREDI 25 MAI A 20 H



Salle des fêtes de SARAN

Conférence

Débat

**Comprendre les enjeux, décrypter la
LOI TRAVAIL,
avec **Gérard Filoche****

Loi travail : toujours pas ! ni amendable, ni négociable !

Non merci !

Après le 28 avril et le 1^{er} mai, continuons la mobilisation et l'information.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires et UNEF du Loiret vous appellent à venir participer nombreux à la : conférence débat animée par Gérard Filoche, ancien Inspecteur du travail et délégué syndical CGT. La loi travail : ses enjeux, ses incidences.....

En effet depuis près de deux mois maintenant, salariés, jeunes, privés d'emploi, retraités répondent à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse pour exiger le retrait du projet de loi travail, préalable à l'ouverture d'une toute autre politique pour le progrès social. **Il faut un code du travail du 21eme siècle sécurisant l'ensemble du monde du travail, offrant aux jeunes de ce pays un avenir autre que la précarité généralisée.**

Les manifestations et les grèves se poursuivent; la mobilisation est désormais ancrée dans le pays.

Elle s'étend à l'ensemble des secteurs professionnels qui tous partagent bien aujourd'hui l'universalité des régressions sociales en préparation particulièrement à travers le projet de loi portée par la ministre du travail.

La mobilisation unitaire des cheminots porte le refus d'une convention collective du ferroviaire, porteuse de nivellement par le bas des garanties collectives de tous les salariés du secteur. Cela illustre ce qui attend toutes les professions si le projet de loi Travail allait à son terme.

Les 500 000 manifestants du 28 avril partout en France réaffirment qu'ils sont bien convaincus que le gouvernement doit entendre la rue et retirer son projet de loi.

Le dimanche 1er mai, jour international de lutte des travailleu-euses, nous étions encore des milliers pour exiger le retrait du projet de loi travail et pour les revendications de salaires, pensions et condition de travail.

Aujourd'hui, mardi 3 mai, jour d'ouverture du débat à l'Assemblée nationale, dans toute la France partout des initiatives d'action ont lieu.

Des assemblées générales s'organisent dans de très nombreuses entreprises et services, nous invitons tous les salariés à y participer pour décider des suites de la mobilisation et débattre de la grève reconductible. Nous pouvons gagner.

La lutte paie !

Les professionnels du spectacle en sont exemple avec les premières victoires engrangées avec l'accord sur les règles d'assurance chômage négocié le 28 avril 2016, le Medef doit maintenant le signer, le gouvernement l'accepter.

**Le projet de loi travail doit être retiré intégralement,
Le code du travail doit rester la loi commune à tous les salariés de France.**

